



CONCOURS REGIONAL UR22 2013

« PAPIER MONOCHROME ET COULEUR » « IMAGES PROJETEES » « AUDIOVISUEL »

Lannion, le 05 Décembre 2012

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un dossier de participation au Concours Régional 2013 dans les séries suivantes :

- Catégories « Image projetée couleur et Papier noir et blanc et Couleur et qui se dérouleront **le Samedi 16 Mars 2013 à PONTIVY au Palais des Congrès.**
- Catégorie « Image projetée monochrome » se déroulera **le Samedi 2 Février 2013 dans les locaux du Club de Léhon** (près de Dinan) avec celui du régional Diaporama.

1- PROGRAMME DE LA JOURNEE à l'abbaye de Léhon près de Dinan (voir plan)

- 09 h 00 - 10 h 00: Accueil des participants.
- 10 h 00 - 12 h 30: Jugement de la catégorie « Image projetée monochrome ».
- 12 h 30 - 14h 00 : Déjeuner libre (Un déjeuner commun pourra vous être proposé)
- 14 h 30 - 17 h 00: Jugement de la catégorie « Diaporama ».

2- PROGRAMME DE LA JOURNEE à Pontivy: (Palais des congrès)

- 09 h 00 - 10 h 00: Accueil des participants .
- 10 h 00 - 12 h 00: Jugement de la catégorie « Image projetée couleur ».
- 12 h 00 - 13h 30 : Déjeuner libre.
- 13 h 30 - 17 h 00: Jugement des séries « Monochrome et Couleur papier ».

Vous trouverez ci-joint :

- Les prescriptions communes à tous les concours FPF
- Le règlement général du concours régional, toutes catégories, avec ses annexes 1 à 5, propres à chaque discipline.
- Le mode d'emploi « Saisie des photos sur le site des UR »
- Un bordereau Excel d'envoi à remplir par chaque Club participant.
- Ne pas envoyer d'étiquettes, le commissaire s'en chargera. Noter au dos, en écriture bâton les données suivantes : N° et nom du club, N° et nom d'Auteur, titre de la photo.

-Le nombre de photos retenu pour le national 2 est fixé à 49 en Images projetées couleur, 55 en N&B papier et 67 en Couleur papier avec 9 photos sélectionnées maxi par club.

-Les 15 meilleurs auteurs retenus sur l'ensemble des 3 photos présentées en « Image projetée monochrome ». Les photos sont libres, donc pas de série.

NOTA : Ces quotas sont susceptibles d'être légèrement modifiés par la direction FPF à l'approche des compétitions.

IMPORTANT :

Il est expressément demandé à tous les responsables recevant ce courrier, de faire suivre ce dossier rapidement par mail ci-possible, à tous les adhérents susceptibles de participer aux différents concours régionaux.

2- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES et IMPORTANTS pour toutes les séries

A partir de cette année, toutes les compétitions régionales doivent être enregistrées sur le site de l'UR22 : le titre des photos papier, le titre et l'envoi de la photo pour les images projetées.
L'accès à son espace personnel se fait à l'adresse suivante : <http://ur22.federation-photo.fr> et en rentrant dans les espaces dédiés, le N° de carte fédérale et son password PWD.
Toutes les compétitions régionales vous sont présentées.

ATTENTION

Une date limite d'enregistrement est fixée sur le site. Passée cette date, il ne sera plus possible de s'enregistrer, donc de concourir !

La date de réception des photos et CD tient compte du délai d'acheminement du courrier, soit une semaine après la date de clôture des inscriptions.

Lisez bien les annexes qui donnent pour chaque discipline, les conditions et dates d'envoi des épreuves.

Coordonnées des Commissaires :

Mr LOGEAIS Jacques
Commissaire IP monochrome

Coordonnées 02 96 39 46 54 Email : j.logeais@free.fr
Mr LOGEAIS Jacques
14, Rue des Ursulines
22100 – DINAN

Mr MAGNON Gérard
Commissaire Papier couleur
Commissaire Papier monochrome

Coordonnées 02 97 29 12 44 Email : gmagnon@gmail.com
Mr MAGNON Gérard
7, Rue du Pont Neuf
56400 AURAY

Mr ROUGERIE Claude
Commissaire IP couleur

Coordonnées 02 96 23 03 27 Email : c1.rougerie@wanadoo.fr
Mr ROUGERIE Claude
Kerlessanouet
22700 – PERROS-GUIREC

Mme LOGEAIS Annie
Commissaire Audiovisuel

Coordonnées 02 96 39 46 54 Email : annie.logeais@free.fr
Mme Annie LOGEAIS
14, rue des Ursulines
22100 – DINAN

Dans l'attente de vous accueillir à LEHON (Dinan) et PONTIVY, recevez Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le Président de l' UR22
Les commissaires régionaux
Le Webmaster de l'UR22

Philippe STEPHAN